

Quoi qu'il en soit, il nous a été assez difficile d'arranger une rencontre avec nos voisins du Sud en raison surtout de l'incertitude de la situation politique actuelle aux États-Unis à la veille des élections. Cette rencontre a été organisée au moins deux fois, si je ne m'abuse, et ce n'est pas ma faute si elle a été annulée. Ce sont les Américains qui ont pris cette décision.

● (1500)

**M. Wise:** Il est évident, madame le Président, que cela reste aujourd'hui une promesse non tenue. Sur le troisième point, le ministre a bien sûr pris l'engagement très ferme de donner de l'expansion à la Société du crédit agricole et d'augmenter son capital. Nous en avons augmenté le capital de 50 millions de dollars environ. Le ministre a-t-il réalisé cette promesse, ou demeure-t-elle aujourd'hui elle aussi une promesse non tenue?

**M. Whelan:** Madame le Président, le député parle de ce qu'il a fait, sans cependant mentionner qu'il avait en même temps haussé les taux d'intérêt de la Société du crédit agricole avec l'approbation de l'ancien président du Conseil du Trésor. Je rappelle au député que nous avons récemment abaissé le taux d'intérêt et aussi que la patience est l'une des plus grandes vertus. Le député verra que la Société du crédit agricole deviendra très bientôt ce qu'il souhaite, ce que je souhaite et ce que nous souhaitons tous pour l'agriculture canadienne.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

EL SALVADOR—ON DEMANDE QUE LES ÉTATS-UNIS CESSENT LEUR AIDE MILITAIRE

**Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam):** Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, que nous nous réjouissons de voir de retour de son excursion à l'étranger. Étant donné le nombre croissant d'assassinats politiques de dirigeants d'organisations sociales, religieuses et de lutte pour les droits de l'homme au Salvador, et étant donné l'augmentation simultanée de l'aide militaire américaine à la junte répressive régnant sur ce pays, le ministre va-t-il s'engager à prier les États-Unis de cesser leur intervention au Salvador et d'interrompre toute aide militaire au régime du Salvador?

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, les prémisses de cette question dépeignent le gouvernement américain sous un jour qui peut, a priori, paraître exagérément défavorable, mais je vais prendre la question en considération.

**Mlle Jewett:** Madame le Président, le budget de l'aide militaire est actuellement de l'ordre de 5 millions de dollars, et il augmentera d'une somme équivalente l'année prochaine si nous n'agissons pas. Par conséquent, en plus d'examiner la question, le ministre demandera-t-il à notre observateur à la prochaine réunion de l'Organisation des États américains de

*Privilège—M. Hnatyshyn*

transmettre nos inquiétudes quant à toute forme d'aide militaire à ce régime répressif?

**M. MacGuigan:** Madame le Président, d'après nos renseignements, la prétendue aide américaine est d'un caractère purement défensif. Mais nous allons vérifier les faits et nous ferons des instances au besoin.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

L'ÉTABLISSEMENT D'UN COLLÈGE VÉTÉRINAIRE DANS L'Î.-P.-É. OU DANS LES MARITIMES

**M. Jim Schroder (Guelph):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Je crois savoir que le ministre a rencontré le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard aujourd'hui. Je suis certain qu'ils ont discuté, outre beaucoup d'autres questions importantes, de la création du collège vétérinaire des Maritimes. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si lui et le premier ministre provincial ont abouti à des conclusions quelconques quant à la création d'un tel collège à l'Île-du-Prince-Édouard ou dans les Maritimes?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, j'ai en effet rencontré le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard et nous avons bien parlé de l'établissement d'un collège vétérinaire dans sa province ou dans les Maritimes. Il cherchait à obtenir mon appui pour faire l'unanimité des provinces et donner le feu vert à la création du collège. Naturellement, il aimerait que cet établissement soit installé à l'Île-du-Prince-Édouard, et il reconnaît que le projet pourrait se réaliser si le gouvernement fédéral prenait l'initiative. Je retiens aussi de cette rencontre que le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard demeure un ardent fédéraliste.

\* \* \*

## QUESTION DE PRIVILÈGE

M. HNATYSHYN—PRÉAVIS

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Madame le Président, je veux simplement vous faire part de mon intention de soulever la question de privilège à l'égard des réponses fournies par le premier ministre (M. Trudeau) au cours de la période des questions. A ma connaissance, le premier ministre a intentionnellement et à plusieurs reprises induit la Chambre en erreur en prétendant que la résolution concernant la constitution, et en particulier l'article 42, prévoit la tenue d'un référendum décisif en cas d'impasse et seulement dans ce cas. Je me réserve le droit de consulter «les bleus» et le hansard pour vérifier si le premier ministre a effectivement induit la Chambre en erreur, comme je viens de le dire.

**M. Trudeau:** Madame le Président . . .

**Mme le Président:** Le très honorable chef de l'opposition.